

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 867

présenté par
Mme Batho

à l'amendement n° 834 (Rect) de M. Cellier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.